

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 19 AOUT 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Vendredi 19 du mois d'Août à dix-heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville de la Désirade, dans la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - MM. José SEVERIEN - Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - MM. Duniere AGLAS - Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT .

EXCUSES : MM. Christian BAPTISTE - Philippe TROUPE - Mmes Ghislaine GISORS - Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Valérie HUGUES - Mme Mariette MANDRET - MM. Jean FAHRASMANE - Jean DAIJARDIN - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Jean-Luc PERIAN - Cynthia DINANE.

ABSENTS : - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Jean-Claude PIOCHE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS BUDGETAIRES**



Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant que le transfert de la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés » est effective à la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant depuis l'arrêté préfectoral du 17 février 2016 et que les agents exerçant en totalité cette mission dans les services municipaux concernés ont été transférés ;

Considérant que cinq agents sous contrat d'insertion exerçant en totalité cette mission à la déchetterie des Villes de Saint-François et du Gosier n'ont pas été transférés eu égard à leur statut de droit privé ;

Considérant par ailleurs qu'il y a lieu de prendre en compte l'évolution des besoins des services de la Communauté d'Agglomération afin d'exercer pleinement ses compétences obligatoires et optionnelles

Le Conseil Communautaire,
Après discussion,

DECIDE :

Article 1 : De créer au tableau des effectifs budgétaires de la Communauté d'Agglomération les 6 postes suivants conformément à la nomenclature statutaire de leurs cadres d'emploi, à savoir :

- 1 poste de rédacteur à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet

Article 2 : D'imputer cette dépense au budget de la communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » ;

Article 3 : De donner mandat au Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire ;

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
26 AOUT 2016
Et publication ou notification
le **26 AOUT 2016**

Fait et délibéré à la Désirade, le 19 Août 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président



-Jean-Pierre DUPONT -

**TABLEAU DES EFFECTIFS
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD-EST GRANDE-TERRER "LA RIVIERA DU LEVANT"**

FILIÈRE ADMINISTRATIVE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS				NON POURVUS	
		TC	TNC	Titulaires		Non Titulaires		TC	TNC
				TC	TNC	TC	TNC		
EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET									
Directeur Général des Services 40 000 à 150 000 Habs	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services 40 000 à 150 000 Habs	A	2	0	0	0	0	2	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Chargé de Mission	A	1	0	1	0	0	0	0	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE									
Administrateur	A	1	0	0	0	0	0	1	0
Directeur	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Attaché Principal	A	4	0	1	0	0	3	0	0
Attaché	A	5	0	2	0	0	3	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	2	0	1	0	0	1	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	1	0	0	0	0	1	0	0
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	9	0	2	0	0	7	0	0
TOTAL		28	0	10	0	0	18	0	0
FILIÈRE CULTURELLE									
Adjoint d'animation de 2e classe	C	0	1	0	1	0	0	0	0
TOTAL		0	1	0	1	0	0	0	0
FILIÈRE TECHNIQUE									
Directeur des services Techniques	A	1	0	0	0	0	1	0	0
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	2	0	1	0	0	1	0	0
Ingénieur territorial	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Technicien principal de 2ème classe	B	2	0	0	0	0	2	0	0
Technicien territorial	B	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise Principal	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique de 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0
Adjoint technique de 2ème classe	C	22	2	15	2	0	7	0	0
TOTAL		29	2	18	2	0	11	0	0

*TC : Temps complet

*TNC : Temps non complet

